



## MATELAS ET SOMMIERS : la filière du recyclage se structure



La filière de recyclage des déchets issus des matelas et sommiers s'étoffe progressivement : mardi 8 janvier 2013, l'entreprise Recyc matelas Europe inaugure son deuxième site de traitement à Mortagne-sur-Sèvre (Vendée). En collaboration avec le syndicat de traitement Trivalis, cette nouvelle usine ambitionne de recycler et valoriser 2.500 tonnes de déchets par an pendant 4 ans et demi.

Depuis juillet 2012, les fabricants - notamment de literie - doivent recycler et valoriser les produits issus de l'ameublement dans le cadre de la Responsabilité Élargie des Producteurs (REP ameublement). En France, 5 millions de matelas et

sommiers étaient enfouis chaque année soit 120.000 tonnes de déchets par an, selon Recyc matelas Europe. Un premier site (photo) du groupe installé au port autonome de Limay dans les Yvelines (78) a tout d'abord ouvert en octobre 2010. Désormais avec cette nouvelle usine, ce sont 600.000 unités/an qui devraient être traitées. Six nouveaux sites pourraient voir le jour en France d'ici la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2014. Aujourd'hui, le taux de valorisation matière s'élève à 85% sans compter les 7% de valorisation énergétique (bois de chauffe). L'objectif de Recyc matelas Europe serait d'atteindre les 95% dans les mois à venir. DL